

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Dès ce week-end

**Les rampes de mise à l'eau et leurs quais accessibles au
Parc régional de Beauharnois-Salaberry !**

(Beauharnois – Le 29 avril 2016) La MRC de Beauharnois-Salaberry avise la population et les utilisateurs du Parc régional, plus spécialement les plaisanciers et les pêcheurs, que les rampes de mise à l'eau et leurs quais aux haltes des Plaisanciers et des Villages sont maintenant accessibles. L'ensemble des autres quais du Parc seront pour leur part installés au cours des prochaines semaines.

- La vigilance est de mise -

La MRC avise par ailleurs les plaisanciers et propriétaires d'embarcation de faire preuve de vigilance dans leurs déplacements, étant donné que la désinstallation des estacades hivernales sur le canal n'est pas complétée et que les câbles assurant leur rattachement et leur stabilité sont actuellement à fleur d'eau. La précaution est de mise.

On informe également les plaisanciers de faire preuve de prudence, alors que certaines équipes de régates tiendront ce samedi 30 avril de 15 h à 18 h des essais de leurs hydroplanes à la Halte des Villages à Saint-Louis-de-Gonzague.

- Nouvelle tarification à venir pour les rampes de mise à l'eau -

La MRC souligne par ailleurs qu'elle est actuellement en processus de planification, afin d'instaurer bientôt une tarification liée à l'usage de ses rampes de mise à l'eau.

Cette politique tarifaire fonctionnera à l'aide de vignettes journalières ou saisonnières que l'on pourra se procurer, soit auprès de la MRC ou directement aux rampes de mise à l'eau. La MRC fournira plus de détails à ce sujet au cours du mois de mai.

Pour toute information additionnelle, on peut contacter madame Isabelle Roy, coordonnatrice au Parc régional de Beauharnois-Salaberry, en composant le 450-225-0870 (poste 240).

MRC de Beauharnois-Salaberry